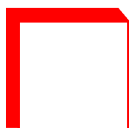
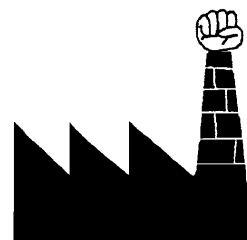


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



## Une victoire à confirmer

En concédant un référendum en juillet dernier, Chirac pensait se refaire une santé et jouer un sale tour au PS. Si le second objectif a bien été atteint, la manœuvre a complètement foiré en ce qui concerne le premier. Si la dissolution de 1997 a pu nuire à Chirac et à sa caste, la réponse négative au référendum du 29 mai pourrait avoir des conséquences d'une autre ampleur en nuisant cette fois aux intérêts de la classe qu'il représente.

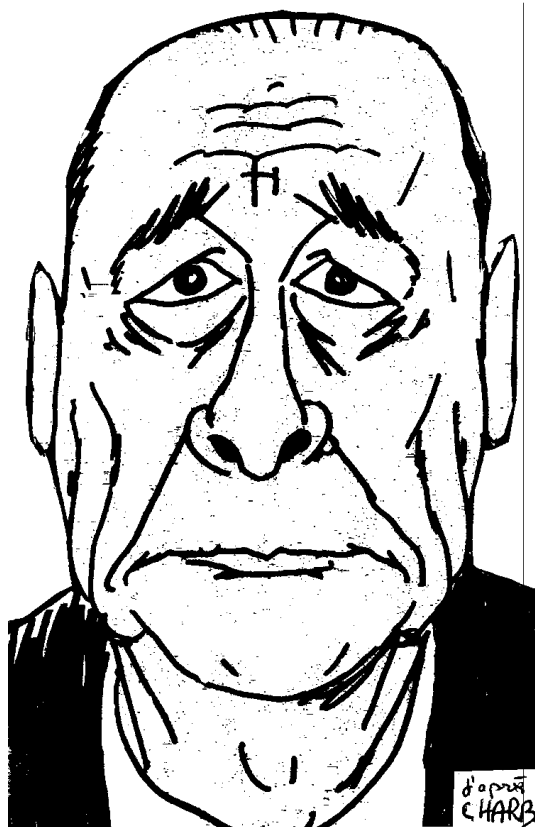
Rien que pour cela, par réflexe de classe, il fallait voter NON. Ce que la France d'en bas a fait massivement.

Ce réflexe de classe ne met pas seulement en piteux état la camisole juridique libérale qu'on voulait nous passer, il crée aussi de meilleures conditions pour l'émergence d'une réelle prise de conscience de classe et des luttes émancipatrices qui devraient l'accompagner. Et quelques signes montrent que la dynamique pourrait gagner d'autres peuples en Europe. Après des décennies de fausses victoires, de vrais échecs et de graves régressions, ça fait du bien !

Le déroulement de la campagne référendaire aura obligé le camp adverse à abandonner toute pudeur dans la mise à nu de ses complicités institutionnelles, médiatiques et politiques. Les forces qu'il est capable de déployer sont désormais clairement identifiables aux yeux de tous; de quoi affiner la tactique pour la suite. L'ampleur de ces forces ne nous a pas empêchés de gagner cette bataille; de quoi donner confiance pour aller plus loin.

Car il faudra aller plus loin. Y parviendrons-nous sans nous engager une nouvelle fois dans une impasse ? On peut être inquiet quand on entend à gauche quelques jérémiades sur le thème "on nous a volé notre vote !" Comme si les gestionnaires du capital pouvaient être démocrates ! Comme s'ils ne nous avaient volé que cela ! Parfois, la même musique à forte tonalité électorale se fait aussi entendre à l'extrême-gauche : "Chirac démission !" La bourgeoisie n'a pas besoin de vous, camarades, pour comprendre qu'elle a intérêt à se débarrasser de ce débris politique pour nous amener ensuite à devoir choisir au deuxième tour de la Présidentielle entre Pompidou (Villepin) et Poher (Sarkozy); il ne nous resterait plus alors qu'à nous consoler avec les progrès de Fabius qui aura fait mieux que Defferre (vu que Buffet n'atteindra jamais le score de Duclos).

Le scénario électoral est redoutable : rien de tel pour capter et dévoyer l'énergie populaire. Pour que le NON ne nous soit pas volé, pour lui donner un sens politique clair, on ne peut compter que sur les luttes. Moins elles tarderont, plus elles seront efficaces à transformer notre victoire symbolique en acquis consistants.



**Abracadabrantisque !**

# Hôpital en crise et santé publique

(Suite et fin d'une contribution (de Gérard Deneux, pour *Les Amis de l'Emancipation Sociale Nord Franche-Comté*) à un débat organisé à Belfort en novembre 2004 dont nous avons publié le début dans le dernier numéro d'ACC)

La première partie de cette contribution, publiée dans notre précédent numéro, commençait par un état des lieux (chapitre I) où il est apparu que l'organisation de la **pénurie** est la condition permettant la mise en œuvre d'une privatisation rampante entamée dès les années 80. L'état de **délabrement** auquel sont parvenus les services publics hospitaliers a été examiné dans le chapitre II.

Dans la deuxième partie, publiée ci-dessous, on verra que si une politique d'organisation de la crise de l'hôpital public s'est imposée, c'est que, dans les esprits, un « *grand bond en arrière* »<sup>1</sup> s'est opéré. L'**offensive idéologique libérale** a d'abord ciblé les élites hospitalo-universitaires et les élus locaux, pour leur faire admettre l'impensable et ce, sous couvert de modernité. Le virus libéral a infecté l'hôpital public jusqu'à le rendre malade (chapitre III).

Le plan **Hôpital 2007** (chapitre IV), dont il convient de cerner les attendus pernicieux et son impact, prétend parachever la privatisation de l'hôpital public. Ce choix civilisationnel régressif doit compter avec les fortes réticences qu'il va susciter. Le formatage de l'opinion publique est, par conséquent, indispensable pour faire admettre l'inadmissible.

Seules les mobilisations sociales déterminées peuvent le contrecarrer afin d'éviter que les modèles états-unien et britannique qui lui servent d'inspiration s'imposent.

## III – Le virus libéral infecte l'hôpital public

### 1) Jusqu'en 1970, le service public préservé

A la **Libération**, l'action publique en faveur de la **Santé** est considérée comme un **progrès**. Si le coût de santé avant 1970 était évoqué, c'était dans le souci, sinon de le réduire, du moins d'améliorer l'usage des dépenses, afin de couvrir les besoins et non de les réduire. Ce qui prime, c'est le **Droit à la Santé pour tous**, comme **valeur de civilisation**. Au cours des années 60/70, malgré le fait que Pompidou, puis Giscard et Raymond Barre aient agité le spectre du socialisme et d'un « seuil critique » alors, l'**augmentation rapide des dépenses de santé** est perçue comme le **reflet d'une évolution positive de la société** pour laquelle de nouveaux mécanismes de financements assurent de nouveaux investissements pour satisfaire les besoins. Le modèle keynésien de répartition des richesses qui prévaut considère que les **prestations sociales résultant de cotisations** sont **légitimes** et sont un **dû aux travailleurs** sous forme de **saire différé ou socialisé**. L'acquis de 1945 est toujours dans les esprits : c'est la sécurité sociale des individus contre les risques sociaux (maladie, accidents, vieillesse...), ce sont des droits à la santé partiellement déconnectés du niveau de leur contribution financière, c'est la volonté de remédier, face à ces risques, à l'infériorité économique des salariés, en vue de servir le progrès social pour tous qui fait consensus, malgré les inégalités. Le **droit à la santé** et sa mise en œuvre sont non seulement, une **reconnaissance** du travail salarié, qui s'en trouve légitimé, à la différence de la période d'avant-guerre<sup>2</sup>, mais encore une **contribution nécessaire à la reconstitution de la force de travail**.

Jusqu'en 1970, la domination de l'**élite hospitalo-universitaire** sur la politique sanitaire sauvegarde ce système, d'autant qu'elle siège dans des **organismes**

**indépendants** de l'administration centrale, tout en étant rattachés au Plan<sup>3</sup>. **A partir de 1970**, cette élite est bousculée, elle doit composer avec de **nouveaux acteurs** que l'Etat introduit dans les instances où elle siège. Ce sont des **économistes professionnels** acquis aux **thèses libérales anglo-saxonnes**. Le ver est dans le fruit. On y ajoute ensuite des **gestionnaires** des hôpitaux dont le leitmotiv est la **rationalité budgétaire**.

### 2) L'inoculation du virus libéral et ses agents pathogènes

De **1980 à 1990**, les économistes sont dominants. A la demande des Gouvernements et de l'industrie pharmaceutique en particulier, **les expertises pleuvent**. La **santé** est d'abord analysée comme un **coût** insupportable. La **1<sup>ère</sup> réforme** du financement des hôpitaux prévoit un système d'information des soins, par étalement, par pathologie, pour procéder à une comparaison des coûts. Le modèle anglo-saxon inspiré de l'économie libérale et du nouveau management commence à s'imposer. La **modification du calcul de la Dotation Globale des hôpitaux** qui vise à limiter les jours d'occupation des lits pour réduire les dépenses n'est ni rationnelle, ni équitable, elle n'est que **technocratique**. Pour définir cette enveloppe financière, fondée sur le nombre de lits, pondérée par le taux d'occupation, on y ajoute désormais un système alambiqué de notation par pathologie, dit **indice synthétique d'activité**.

En **1995**, le **plan Juppé**, directement inspiré de la réforme britannique de 1991, change la donne. Son but avoué consiste à **introduire des mécanismes de marché** dans le secteur public hospitalier, de **réduire l'offre de soins publics** en faveur du privé, en mettant les deux secteurs en **concurrence** et, plus généralement, l'ensemble des offreurs de soins face à la demande des clients. Une rupture dans la manière dont est pensée l'action publique est introduite. **La Santé est conçue comme un marché** qu'il con-

vient de **réguler**. Des agents idéologiques nord-américains ont préparé le terrain et ont formé des clones pour faire accepter la régression sociale aux milieux hospitaliers et aux élus locaux<sup>4</sup> Mais une telle politique requiert des instruments **coercitifs**. Ce sont les **ARH**<sup>5</sup> qui vont jouer ce rôle.

Bien qu'ils utilisent toutes les ressources technocratiques dont ils disposent, arguments d'autorité, raisonnements financiers, modernisation des grands hôpitaux, seuls susceptibles de détenir des équipements lourds, sécurité sanitaire, ils vont **se heurter à des contraintes** malgré les indices et formules mathématiques pseudo-scientifiques dont ils disposent.

Ces **super-préfets sanitaires** sont comme les Directeurs d'hôpitaux, **nommés en Conseil des Ministres**, mais, eux, à la différence de ceux qu'ils supervisent, venant du privé, ils sont **révocables** à tout moment. Ils sont pris par ailleurs dans un enchevêtrement de pouvoirs et de compétences. Créées en avril 1969 par Juppé, leurs missions se définissent comme suit :

1 – **Répartir** les enveloppes allouées par l'Etat entre les hôpitaux

2 – **Négocier** avec chaque clinique les tarifs en fonction d'un taux moyen

3 – **Recomposer le paysage** hospitalier par voie de restructuration, fusion, suppression

4 – **Régir les SROS** – Schéma régional d'organisation sanitaire – autrement dit, délivrer les autorisations ou non d'équipements (IRM, Scanners), celles permettant ou non aux hôpitaux d'exercer certaines spécialités, de conserver ou de réduire des lits.

**Leurs objectifs**, fixés en 1994 : **suppression de 47 700 lits, fermeture de 1 031 hôpitaux**. Objectifs ambitieux qu'ils n'ont pu atteindre. **En 2003, il reste 28 600 lits à supprimer**, et seuls **51 hôpitaux ont été fermés**.

**Leur stratégie**, c'est l'**asphyxie budgétaire**, les postes bloqués, le pourrisse-

ment, la lente mise à mort, ils peuvent s'appuyer sur le manque de médecins, les hôpitaux dangereux par manque de moyens pour accélérer le processus.

**Leurs tactiques**, avec la complicité des directeurs d'hôpitaux, vont de la **non publication des postes à pourvoir**, au **gel des concours** administratifs et techniques, en passant par les **refus d'autorisation** d'une activité, d'un équipement ou d'un investissement. Ils recourent également aux **fausses promesses** pour étouffer les volontés de résistance. Ainsi, pour l'hôpital de Paimpol, l'ARH signa une autorisation de fonctionner pour la maternité pendant 5 ans et, 4 mois plus tard, annonça la fermeture du service.

**Leur bilan est sans appel** : ils ont renforcé les **inégalités des territoires**, **provoqué des pénuries**, **ignoré les réalités** locales diverses, bien qu'ils aient dû composer avec des baronnies intouchables. La maternité d'Ussel, fief de Mme Chirac, n'a pas été touchée, elle est même très bien dotée. Le Poitou et la Corrèze sont restés des chasses gardées. En outre, **la résistance populaire leur crée bien des soucis**. C'est la raison du **plan Hôpital 2007** qui introduit de **nouvelles armes libérales**.

Avant de l'examiner, reste à saisir l'**environnement idéologique** qui a permis de **conditionner nombre d'esprits** dans le milieu hospitalier et nombre d'élus locaux.

### 3) Le préalable : le conditionnement des élites hospitalières et politiques

**Le modèle** vient d'outre-atlantique. En matière d'économie de la santé, c'est **Alain Enthoven**, économiste Etats-unien qui, comme théoricien de la concurrence encadrée, est la référence. Après avoir **conseillé Reagan**, en contact étroit avec les conservateurs britanniques, il a été l'**inspirateur** central de la **réforme des hôpitaux anglais** en 1991. **Initiateur du Plan Clinton** de restriction des politiques de santé, il a essaimé en France. Ces disciples (P. Salin, H. Le page, Jean-Jacques Roso) prônent comme lui, le **désengagement de l'Etat** au profit de la mise en concurrence. Au nom de la **liberté et de la régulation spontanée et harmonieuse du marché**, ils prétendent que la collectivité n'a pas à prendre de décisions qui relèvent de la **liberté individuelle de se soigner**, en consentant néanmoins à reconnaître qu'une solidarité minimale doit s'exercer pour prendre en charge les plus démunis. Chacun pourrait donc être libre **sans avoir besoin d'être assisté**, libre de consacrer le montant qu'il définit pour sa santé, et ce, en fonction de ses besoins, de ses ressources et de l'offre de soins sur le marché. Ces **penseurs libéraux de la régression sociale** font l'apologie des « **réseaux de soins coordonnés** » inspirés des **Maisons médicales** nord-américaines. Ce sont des structures d'assurance et de production de soins, gérées par des organismes privés en concurrence : en 1985, ils ont constitué

un groupe de pression (l'institut La Boétie), composé de patrons de la grande distribution, du bâtiment, d'industries, des assurances, de représentants de certaines mutuelles et même de caisses de la sécurité sociale. Dès cette époque, ils ont **lancé un appel** en faveur de la **mise en concurrence des producteurs de santé** afin de **démanteler les hôpitaux publics**. La solution préconisée : la sécurité sociale verserait pour chaque individu inscrit au réseau, un forfait annuel auquel s'ajouterait une contribution annuelle des assurés. Ce **système réservé à ceux qui ont les moyens** de recourir aux assureurs est présenté, par leurs soins, comme la **médecine de demain**. Mais la coordination, les contrats imposés aux médecins libéraux, définis comme des agents économiques dont il conviendrait de limiter le comportement opportuniste et corporatiste rencontrent leur hostilité patente. Comme les fonctionnaires, ils sont dès lors stigmatisés comme étant archaïques, conservateurs.

« *Le champ politique (désormais) envahi par les experts néoclassiques qui diffusent le programme néo libéral dans les réseaux politiques, administratifs, universitaires* » et médiatiques constitue une **véritable chape de plomb qui tarit l'esprit critique**.

Ces experts s'appuient, par ailleurs, dans le dispositif global de persuasion, sur des institutions, qui, par leur poids, confèrent à leurs délires une **dimension symbolique d'autorité**. La Banque mondiale, l'OCDE, relayées par l'OMC et la Commission Européenne prétendent que le **régulation publique est inefficace**, prescrivent également la **mise en concurrence** des prestataires de soins, des assureurs **pour le meilleur des mondes marchand**. Ils diffusent la  **croyance dans le contrôle des coûts par le marché** pour le plus grand profit des assureurs et du secteur privé.

Cette **mécanique idéologique de démantèlement progressif des hôpitaux publics** qui ne conserveraient que la part non rentable du secteur de la santé, les cliniques privées en feront leurs choux gras. D'ores et déjà, le secteur privé hospitalier **sélectionne les patients** en fonction des pathologies les plus lucratives et la solvabilité de leurs clients. D'ores et déjà, **l'hôpital public**, on a vu comment, reçoit les **urgences**, les **personnes âgées**, les **exclus**, les **pathologies lourdes** et complexes avec tout l'équipement lourd qu'elles nécessitent. D'ores et déjà, le public est désavantagé par rapport au privé, le **terrain est donc préparé pour le plan Hôpital 2007**.

## IV – Plan Hôpital 2007

Ce plan a été concocté par le Gouvernement et la mission parlementaire qui a confectionné le fameux rapport Conanau sur l'organisation de l'hôpital. Il repose sur des principes à l'énoncé fallacieux, la

liberté d'organisation, la concurrence, l'égalité et un nouveau cadre budgétaire.

### 1) La privatisation programmée de l'hôpital public

**La liberté d'organisation et de gestion** comme dans les entreprises privées. En fait, cette prétendue liberté sera celle **d'exploiter le personnel**, de **rentabiliser les services**, de **gérer la pénurie** comme c'est déjà le cas, voire de **trouver de nouvelles recettes privées** « à la petite semaine ». Des hôpitaux publics pour faire face à leur « déficit » se sont déjà lancés dans cette aventure : redevances perçues pour l'implantation de panneaux publicitaires, d'antennes relais pour les établissements « haut perchés », racolages charité-business, les pièces jaunes de Bernadette Chirac, les fondations EDF et Dassault, facturation des autopsies légales au Ministère de la Justice et, au prix fort ... Parmi ces financements de débrouillardise, le plus cocasse qui ait été trouvé est celui versé par Mac Donald qui, pour certainement (!) réparer les dégâts causés, verse son obole pour les maisons de parents d'enfants hospitalisés. Gageons que ceux qui y seront hébergés réfléchiront aux conséquences obèses de la malbouffe.

**La liberté de la concurrence** signifie à terme la **disparition de nombreux hôpitaux jugés non rentables** et, par les faibles moyens dont ils disposeront rendus **dangereux**. Leur fermeture sera, dès lors, présentée comme une décision **raisonnable**. Elle se conjugue, dans l'esprit libéral qui la sous-tend, avec la disposition de contraintes imposées : **la carte sanitaire**, résultant d'une volonté d'harmonisation et d'aménagement des territoires, **disparaît** ainsi que les **exigences minimales** en matière d'équipements sanitaires et d'offres de soins homogènes. **L'Etat n'interviendra plus** ... et laissera mourir.

Sous prétexte de **mettre à égalité** les structures privées et publiques, de **rétablir un soi-disant équilibre**, il s'agit de **mieux rémunérer**, sous forme de « **primes d'excellence** », les structures performantes, de favoriser par là-même l'implantation de structures privées dans des **zones géographiques « rentables »**. A cet effet, la répartition des crédits alloués révèle l'intention de favoriser le secteur privé, de poursuivre la privatisation-déstructuration de l'hôpital public. Sont prévus :

- 437,8 millions € pour l'hôpital public
- 490,9 millions € pour les cliniques privées pour des opérations dites « **de complémentarité** » ... il faut bien un peu de pudeur...
- 1,047 million € afin de « **permettre au secteur privé ... de mieux s'implanter dans le secteur public** » ...

La **mise en œuvre** de ce plan repose plus prosaïquement sur l'**arme budgétaire de destruction massive du service public**. Son financement reposera sur la **tarification à l'activité**. Finie la do-

tation globale selon le nombre de lits, tempéré, comme nous l'avons vu, par le taux d'occupation et les indices synthétiques et technocratiques. Ne prévaudront plus, pour obtenir des crédits, que les **volumes d'activités par pathologie**.

Il s'agit, de fait, d'aligner le public sur les pratiques de soins que propose le privé dont les choix sont fondés sur les activités les plus lucratives et sur les patients « les plus rentables ». Ce nouveau cadre budgétaire va tout naturellement **accélérer la privatisation**, sous la forme de sous-traitance des services techniques généraux (maintenance, nettoyage) et des services périphériques de soins (ex : kinésithérapie)

« *Le plan hôpital 2007, à l'œuvre dès janvier 2004, pousse à la privatisation de pans entiers de l'hôpital public et l'oblige à adopter les critères de gestion du privé ... Au bout du compte (ce qui restera de) l'hôpital public asphyxié, concentrera les plus malades, les plus vieux, les plus pauvres* »<sup>6</sup>. En effet, contrairement aux amères contre-vérités que l'on veut nous inculquer, l'hôpital public part perdant. Ce n'est pas l'équilibre que l'on veut rétablir, mais bien **accentuer le déséquilibre au profit du privé**. Les budgets de fonctionnement du privé font apparaître **53 % de frais de personnel**, contre **72 % au public**. Les pathologies lourdes qui y sont soignées requièrent des équipements coûteux, par nature, les missions de service public qui accueillent les urgences, les personnes âgées, les exclus ... ne sélectionnent pas les malades. Qu'en sera-t-il demain ? Les listes d'attente s'allongent déjà.

Ces attaques contre l'hôpital public sont à resituer **dans le cadre de l'offensive globale du libéralisme contre les services publics**. Il n'est pas dans notre propos, dans le cadre de cet article de dresser l'inventaire des secteurs concernés (EDF-GDF, la Poste ...) mais, pour s'en tenir à la question de la santé, d'en saisir les ressorts idéologiques, en thèmes liés qui sont agités par des médias ; ils sont destinés à **formater les esprits** : le « **trou de la sécu** » et la **maîtrise des dépenses de santé**.

## 2) Le préalable : le formatage de « l'opinion publique »

Dès son origine, la **Sécurité sociale** a suscité l'**hostilité du patronat**. Elle est vécue comme une **spoliation**, les assureurs privés ont été dépossédés d'un marché juteux. Qui plus est, le **patronat** s'est vu imposer de **cotiser** pour les salariés. Après avoir jeté l'anathème sur la Sécu comme **instrument totalitaire** qui conduirait à l'instauration rampante du socialisme, les forces patronales et leurs alliés, ont **adopté un discours plus habile**. Ils se sont souciés, en apparence, de l'**intérêt général**, de la maîtrise des dépenses publiques qui, en s'accroissant, feraient peser sur l'économie nationale des menaces insupportables. Dès les années 70, la Sécurité sociale est décrite comme « **une machine infernale** »,

un « tonneau des Danaïdes », la « mauvaise gestion » syndicale est mise en cause, l'orthodoxie budgétaire, la rigueur est réclamée : « *Le trou, c'est un truc énorme qui représente un pognon monstrueux, donc, il faut en parler* »<sup>7</sup>. Ce « trou », les Gouvernements successifs de VGE à Raymond Barre, et tous ceux qui leur ont succédé l'ont largement médiatisé. Il faudra attendre **Bérégovoye** pour en venir à la « **vérité des chiffres** » pour s'attaquer au « gouffre » bien qu'en 1994, *l'Express* titre encore « *La sécu c'est fini* ». Ce « **trou de la Sécu hante l'inconscient politique** »<sup>8</sup>

Cette **dramatisation du « trou »**, ces descriptions apocalyptiques appellent, suscitent, nécessitent des mesures d'économies, de privatisation, de remises en cause du paritarisme. Des agents politiques, bureaucratiques, économiques, **s'appuient**, pour mieux formater les esprits, sur le **sens commun**. Quoi de plus simple que de faire croire que la Sécu, c'est comme l'argent de la ménagère, qu'il ne faut pas dépenser plus que ses revenus et, par conséquent, accumuler du déficit. On **créera** ainsi dans l'opinion une « **mythologie collective active** ». On **omettra** bien évidemment d'indiquer que les **dépenses de santé publique, issues de cotisations**, sont des revenus redistribués aux bénéficiaires des prestations de santé, **on oubliera** de préciser que **pèsent** sur les dépenses et recettes de la Sécu **des charges qui n'ont rien à voir** avec ses principes de financement (transferts inter régimes), **des taxes non versées par l'Etat**, et des **exonérations de charges patronales non compensées**. Enfin, on **fera silence** sur les **effets financiers du chômage et de la précarité** qui sont un manque à gagner pour la Sécu mais **dont elle n'est pas responsable**. Car, pour le dire à la manière du rapporteur de la commission des comptes de la Sécurité Sociale, excédé par les questions médiatiques sur le « trou » : « *Le trou de la Sécurité sociale, ça n'existe pas ... Ce qui existe, c'est un problème de la vieillesse, des retraites, des allocations familiales, de la maladie* », **un choix de civilisation**. Les libéraux ont, quant à eux, répondu positivement à la question qui les taraude : « **Peut-on privatiser la Sécurité Sociale ?** » Leur seul véritable problème, c'est **comment faire admettre cette régression sociale ?** Les moyens qu'ils mettent en œuvre à cet effet, outre les armes budgétaires et technocratiques (ARH), c'est cette propagande insidieuse dont ils mesurent les effets à coups de sondages avant d'aller plus avant.

« **Il est urgent que les forces de progrès, les syndicats de salariés, les acteurs du système de santé et les usagers interviennent** »<sup>9</sup>

Décidément, il ne faut plus sans laisser conter, il faut **éradiquer le virus** néo libéral en lui **injectant une bonne dose d'offensive populaire**. Ce **remède de cheval** ne peut être confectionné par l'amalgame dispersé de revendications cor-

poratistes, il doit **trouver ses ingrédients** et ses racines **parmi les populations fragilisées, les plus atteintes** par le cancer néo libéral, **son liant** par la fabrication d'**un cocktail d'énergies déterminées**.

Fin

Gérard Deneux - contact :  
03.84.30.21.06

ou [emancipation.sociale@laposte.net](mailto:emancipation.sociale@laposte.net)

### Sources

- « *Hôpital on est mal* » dossier du *Canard Enchaîné*
- « *Médecins, patients et politiques de Santé* » Actes de la Recherche en sciences sociales n°143
- « *Santé – Assurance maladie* » Attac – édition Mille et une nuits
- « *Main basse sur l'assurance maladie* » Fondation Copernic – édition Syllepse
- « *Le système de Santé – Résistances et alternatives* » Catherine Mills et José Caudron – édition Le temps des cerises
- « *L'hôpital en crise* » Pratiques – Les cahiers de la médecine utopique n°9

<sup>1</sup> voir à ce propos l'ouvrage de Serge Halimi « *Le grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde* » édition Fayard

<sup>2</sup> que l'on pense à la réaction patronale et des milieux dominants de la Droite, qui prétendaient que la semaine de congés payés accordée aux salariés en 1936, allait provoquer l'effondrement de l'industrie, rendre les ouvriers paresseux, sans compter qu'avec leurs casquettes, ils polluaient les plages. Voir à ce propos « *Quand la Gauche essayait* » Serge Halimi – édition Fayard

<sup>3</sup> sur ces aspects institutionnels dans lesquels nous ne pouvons rentrer sans nous alourdir, voir l'article « *De l'économie médicale à l'économie de santé* » de Marina Serré – Actes de la recherche en Sciences sociales n° 143

<sup>4</sup> voir plus loin l'idéologie qu'ils professent

<sup>5</sup> Agences de Régionalisation hospitalière

<sup>6</sup> « *Le système de santé – Résistance et alternatives* » Catherine Mills et José Caudron – éd. Le temps des cerises.

<sup>7</sup> propos d'un journaliste à la radio, cité par Julien Duval

<sup>8</sup> « *La réforme symbolique de la Sécurité Sociale. Les médias et le trou de la Sécu* » Julien Duval – Actes de la Recherche en sciences sociales n° 143

<sup>9</sup> Appel contre la privatisation de l'assurance maladie, pour une réforme alternative du système de santé .

Onze syndicats CGT des services administratifs chargés de mettre en œuvre la politique d'immigration du gouvernement témoignent de la gestion de plus en plus sécuritaire et utilitariste de l'immigration. Nous reproduisons ci-dessous le point de vue de ces syndicats CGT des services administratifs concernés par l'immigration, l'asile, l'intégration, et les discriminations.

Les dessins ont été ajoutés par la rédaction d'ACC.

## Services publics et étrangers : un état des lieux

Les migrants et leurs descendants offrent depuis des siècles leur force de travail à la France. Ils lui apportent leurs diversités culturelles et enrichissent ses dynamiques économiques et sociales.

L'histoire de France témoigne de leurs sacrifices pour son émancipation: de la Commune de Paris au groupe Ma-nouchian, en passant par les tirailleurs africains, ils n'ont pas hésité à verser leur sang pour la liberté et le progrès social.

Pourtant, ils ont toujours été regardés avec suspicion, victimes de mauvais traitement. Leurs descendants et les migrants d'aujourd'hui souffrent encore de discriminations multiples.

Fidèle à ses valeurs, la Confédération Générale du Travail a toujours pris position pour dénoncer la dérive de la politique des gouvernements successifs en matière d'immigration. Elle a notamment demandé l'abrogation des lois Pasqua, Debré, Chevènement.

Elle s'est donc élevée contre le caractère répressif et liberticide de la politique conduite par le gouvernement Raffarin-Sarkozy-Villepin.

Après les élections présidentielles de 2002, en annonçant la mise en place d'une «nouvelle politique d'accueil et d'intégration des immigrés et de lutte contre les discriminations», le Président de la République a semblé vouloir arbitrer entre les débordements xénophobes et racistes de l'extrême droite et le prétendu laxisme des gouvernements précédents. Cependant, la première loi qui a suivi ces déclarations d'intention était davantage marquée par la répression et la gestion sécuritaire des problèmes sociaux.

Dès l'entrée en vigueur du nouveau dispositif législatif et réglementaire consécutif aux lois Sarkozy-Villepin, les syndicats CGT des différents services administratifs, chargés de leur mise en œuvre, ont constitué un collectif Immigration pour analyser les conséquences de cette politique sur les personnes et les agents des services publics concernés. L'analyse des différentes pratiques administratives fait apparaître, dans l'action gouvernementale, tout à la fois, l'affichage d'une politique dite d'intégration et une gestion de plus en plus sécuritaire et utilitariste de l'immigration, dans le cadre de la construction d'une Europe "forte-resse" et des besoins du Medef en

matière de force de travail à moindre coût.

Chacun des syndicats CGT signataire est en mesure de témoigner, à partir de son expérience propre, de la réalité de "ce qui se passe".

**A partir des constats faits de l'intérieur de nos services,**

### Nous dénonçons:

#### 1 / Des atteintes aux droits et libertés:

· **Les nouvelles méthodes de travail imposées à l'OFPPA et à la Commission des Recours des Réfugiés (CRR)** finissent d'achever le droit d'asile. Le refus d'accès au territoire national, la rétention dans les aéroports, la démultiplication des techniques de débarquement de la procédure, avant instruction ou jugement sur le fond, l'opacité entretenue sur les extensions du champ de la loi, comme sur la nouvelle protection subsidiaire, le productivisme imposé aux agents, la prochaine élaboration d'une liste de «pays d'origine dits sûrs», se traduisent déjà par l'impossibilité faite à un nombre croissant de demandeurs d'asile de pouvoir effectivement demander la protection de la France, alors que leurs cas relèvent du champ de la Convention

de Genève. La suppression du certificat de réfugié fragilise ensuite le statut de réfugié et c'est la paupérisation, la marginalisation des demandeurs d'asile et des réfugiés, la violation de leurs droits fondamentaux, qui sont alors renforcés.

· **Dans les préfectures**, on relève que le durcissement des conditions de délivrance des titres de séjour et de travail est aggravé par l'existence de pratiques différentes selon les départements ou les situations individuelles. Il s'agit là d'une grave entorse au principe d'égalité de traitement qui touche également le droit au regroupement familial puisque les conditions relatives aux logements sont désormais appréciées par les maires. Il existe, par ailleurs, des entraves particulières à la délivrance de la carte de séjour temporaire en raison de l'état de santé, générant des problèmes majeurs pour la santé des personnes et pour la santé publique.

· **Le refus d'envisager une mesure générale de régularisation des "sans-papiers"** a pour but d'assurer un volant de main d'œuvre taillable et corvéable à merci. Cette situation engendre, dans les préfectures, une politique de régularisation «au cas par cas», en fonction de quotas officiels définis par le patronat et le gouvernement ou de critères totalement discriminatoires.

· **L'allongement du délai de réten-**



tion de 12 à 32 jours et la volonté de faire du chiffre en matière de reconduite à la frontière, (+ 60% sur un an), se sont traduits par:

- Une dégradation des conditions de rétention (surpopulation, promiscuité entre hommes et femmes ... voire les enfants, ...) qui peut avoir des conséquences dramatiques (suicides, viols, mutineries...).

- La réapparition de méthodes policières humainement intolérables (interpellation aux guichets des préfectures, intervention dans les écoles pour faciliter l'arrestation des parents).

- On assiste à une augmentation des **entraves aux mariages** à cause de la suspicion systématique de "mariages blancs".

- Des restrictions considérables ont été apportées, depuis 2002, à l'obtention de l'**Aide Médicale d'Etat** qui ont pour conséquence d'amener les étrangers à renoncer à se soigner.

tifs, aggrave la paupérisation des couches populaires, au risque de renforcer l'esprit de ghetto et de porter atteinte à l'expression citoyenne.

## 2 / Des mesures présentées comme des avancées:

- **En matière d'acquisition de la nationalité française**, la « vitrine » du rattrapage - en 2 ans - du stock important de demandes que les gouvernements successifs avaient laissé s'accumuler depuis une dizaine d'années, ne doit pas masquer les conditions dans lesquelles s'est opéré ce véritable « tour de force »...

En effet cette opération, baptisée « Plan d'Action », s'est effectuée à « moyens constants », via l'exercice sur le personnel d'un chantage à la déconcentration de certaines attributions de la Sous-Direction des Naturalisations sur les préfectures et au prix d'une modification des méthodes d'instruction qui a entraîné une dégradation de la qualité et de l'homogénéité des décisions prises.

Par ailleurs, si on considère l'ensemble de la chaîne administrative chargée du traitement des demandes de naturalisation - depuis les préfectures où sont constitués les dossiers jusqu'au Service Central de l'Etat-Civil (SCEC) du ministère des Affaires Etrangères qui établit et expédie les actes d'état-civil des

nouveaux français - on est bien loin de l'objectif affiché par François Fillon en février 2003, de ramener à 1 an le délai total de la procédure de naturalisation.

- **La réforme de la loi devait faire de l'OFPPRA le « guichet unique de traitement de l'asile »**, c'est à dire permettre la centralisation du traitement de toutes les demandes d'asile afin de rationaliser les procédures et éviter l'éparpillement des compétences entre l'OFPPRA et les Préfectures qui, jusqu'alors, traitaient l'asile territorial de façon discrétionnaire.

Ce nouveau dispositif est un trompe-l'œil. En effet, la limitation à 21 jours du délai de dépôt de la demande d'asile, la multiplication des procédures d'exception, à l'intérieur de l'OFPPRA, (développement des procédures dites prioritaires, c'est à dire accélérées, délais de détermination allongés, recours à la notion de « manifestement non fondé »), permet, en

fait aujourd'hui, de débarquer de la procédure de nombreux demandeurs; C'est ainsi que la demande de ceux qui sont écartés n'est pas enregistrée et ils sont privés de toute voie de recours. L'augmentation du taux d'annulation par la CRR, des décisions de l'OFPPRA, témoigne également de cette évolution, inexorable, qui conduit à un déplacement de fait du lieu de la protection de l'OFPPRA vers la CRR.

- **La création de l'Agence Nationale pour l'Accueil des Etrangers et les Migrations (ANAEM)**, structure présentée comme nouvelle, se traduit par le transfert des activités de l'OMI et une fusion avec le Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE); en fait, c'est le démantèlement pur et simple de cette association, historiquement et déontologiquement axée sur l'aide aux étrangers et dont son champ d'activité se trouve considérablement réduit.

Seuls les étrangers en situation régulière seront accueillis, dans le cadre strict des procédures administratives relatives à l'obtention d'un titre de séjour.

De plus, la « pluralité » des missions de l'Agence, ancrées dans toutes les étapes charnières du « parcours du combattant » de l'étranger pour un séjour régulier en France, depuis le contrôle médical des étrangers, la procédure de regroupement familial, l'introduction de travailleurs et saisonniers agricoles, la perception des taxes ou encore les procédures de retour au pays, ne permettra pas de créer le climat de confiance préalable à tout réel diagnostic et aides sociales.

La création de l'Agence s'accompagne de l'avènement du « Contrat d'accueil et d'intégration » (CAI), présenté comme la seule réponse publique aux « manques » supposés des étrangers, qui seraient les seuls obstacles à leur intégration républicaine dans la société française.

Ce contrat serait la « clef » donnée à l'étranger amené à résider en France. Il s'agit en fait d'un dispositif contraignant dont le respect va conditionner le droit à la délivrance de la carte de résident ou faciliter l'acquisition future de la nationalité française. C'est une épée de Damoclès de plus sur la tête du candidat à une vie normale en France, sans pour autant que l'Etat facilite réellement les conditions de réussite de ce contrat formation civique brève et caricaturale; absence de gardes d'enfants et de cours pour salariés; pas de prise en charge du coût des déplacements pour le suivi des cours de français etc.)

De plus, non content d'ajouter des étapes supplémentaires à l'obtention de la carte de résident et à terme pour la naturalisation le dispositif C.A.I. vampirise à lui seul une grande partie des



- La politique de **réduction des subventions aux associations**, initiée par le ministre François Fillon, lors du gel des crédits du FASILD en 2003, a provoqué la destruction partielle des actions sociales menées dans des zones géographiques déjà durement frappées par la casse des emplois et le chômage des jeunes. La réorientation des crédits de subvention du FASILD au profit du marché des prestations liées au Contrat d'Accueil et d'Intégration (formation linguistique et civique), bénéficiant principalement aux grands organismes de formation, a affaibli considérablement les petites associations de proximité, issues de l'immigration ou de solidarité, Centres Socio-Culturels, Maison de Jeunes et de la Culture, etc.

Cette politique néfaste délègue davantage le lien social dans les quartiers dits sensibles, y détruit des emplois associa-

crédits du FASILD, auparavant consacrés à financer des associations qui intervenaient de façon autonome et responsable sur l'ensemble du territoire dans les quartiers en difficulté.

Aujourd'hui, l'affichage volontariste du gouvernement en matière de la cohésion sociale exprimée notamment par la loi Borloo, le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), le Comité Interministériel à l'Intégration (CII), les Programmes Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI), la Haute autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (Halde) et les Commissions pour l'égalité des chances et la Citoyenneté (COPECC), etc., est contredit par la poursuite d'une politique de restriction budgétaire, déjà dénoncée par le Conseil Economique et Social (CES), qui a pour conséquence la marginalisation accélérée des populations en grande difficulté, mais aussi la fragilisation de secteurs entiers du travail social.

Les discours généreux de nos gouvernants, toujours accompagnés de l'affichage d'une volonté de recherche d'efficacité («il faut arrêter de saupoudrer», «il faut aller à l'important», etc.), servent aujourd'hui à masquer les réductions, imposées par le gouvernement et le Medef, des subventions apportées, notamment par le Fasild, aux structures d'éducation populaire jugées économiquement non rentables et subversives.

Au-delà de cette analyse critique, sur le fond, de la politique du gouvernement en matière d'immigration et d'intégration, les syndicats CGT soulignent, avec force, que l'activité des différents services administratifs, dans lesquels ils interviennent, est également gravement pénalisée par la **politique de réduction des dépenses publiques et de restructuration des services liée à la «Réforme de l'Etat»**:

- transfert, voire abandon, de compétences de l'Etat via la décentralisation ou la déconcentration?

- réduction et précarisation des emplois, notamment dans les préfetures.

- diminution drastique de tous les crédits de fonctionnement de nos services.

- généralisation du management par «contrats d'objectifs» avec carotte (rémunération liée à la «performance» et prime au «mérite») ou bâton (menace de déconcentration des missions, réforme de la notation).

## Nous revendiquons:

- Le respect du «droit à vivre en famille»:

- ouvrir plus largement le droit aux visas;

- réduire les exigences en matière de conditions d'hébergement pour les courts séjours comme pour le Regroupement Familial;

- faciliter l'admission au séjour sur place, notamment pour les enfants mineurs.

- Le rétablissement des conditions d'un véritable «droit d'asile»:

- garantir le libre accès à la procédure de demande d'asile;

- garantir le caractère suspensif des recours;

- rétablir des procédures d'instruction des demandes d'asile garantissant plus de qualité dans l'instruction des demandes et d'égalité de traitement;

- garantir l'hébergement de tous les demandeurs d'asile dans des structures d'accueil où ils puissent bénéficier de l'accompagnement de travailleurs sociaux spécialisés;

- permettre de nouveau le droit au travail pour les demandeurs d'asile ou bien leur verser une allocation équivalente au RMI jusqu'à la fin de la procédure.

- Le droit à l'aide médicale de l'Etat (AME) sans condition de durée de séjour.

- La régularisation de tous les «sans papiers»:

- pour qu'ils ne soient plus les victimes d'une exploitation éhontée en matière de conditions de travail et de salaires;

- pour qu'ils aient les mêmes droits que tous les salariés afin que le patronat ne puisse plus s'appuyer sur leur exploitation pour continuer à tirer vers le bas l'ensemble des revendications de tout le salariat.

- La répression réelle des trafics d'êtres humains, de leurs employeurs négriers donneurs d'ordre et non de leurs victimes.

- Un accès neutre et égalitaire à la nationalité française.

- Le droit de vote aux élections locales pour les étrangers non européens établis en France durablement.

- L'ouverture de l'accès aux emplois de la Fonction Publique des étrangers non européens, par voie de concours.

Notre démarche s'inscrit dans la revendication générale de la CGT fondée sur le principe d'accès égal aux droits pour l'ensemble des travailleurs, français et étrangers, et le maintien des acquis sociaux pour tous.

Nous demandons:

Le maintien des moyens et des prérogatives d'un service public de qualité, garantissant l'égalité de traitement de tous ses usagers.

Nous refusons:

La décentralisation des missions régaliennes de l'Etat et le transfert de ses agents et de ses moyens.

Syndicats signataires:- CGT Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE); - CGT Syndicat des personnels du Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD); - Section CGT Sous-Direction des Naturalisations - Section CGT Office de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) / Commission des Recours des Réfugiés (CRR)- MAE; - Section CGT Office des Migrations Internationales (OMI); - CGT Préfectures; - CGT Préfecture de Police de Paris;- CGT Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille; - CGT Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale; - CGT Services Extérieurs du Travail, de l'Emploi et de la formation professionnelle (SETE); - Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT (UGFF/



# Une victoire, mais....

**Le rejet de la ratification du traité « constitutionnel » européen est incontestablement une victoire. Une petite victoire, mais une victoire tout de même. Venant après une longue série de défaites, elle peut redonner espoir, mais elle nous crée aussi de nouvelles obligations. Surtout, elle ne doit pas nous masquer que le rapport de forces nous reste encore globalement défavorable et que les tâches qui nous attendent**

## Un mouvement insurrectionnel

Pour mesurer exactement l'ampleur de cette victoire, il convient tout d'abord de rappeler contre qui nous l'avons remportée.

En premier lieu, contre la quasi-totalité de la «*classe politique*», c'est-à-dire de tous ceux qui, politiciens professionnels de la vraie droite ou de la fausse gauche, ont eu à exercer, au cours des vingt-cinq dernières années, à différents moments et à différents titres, des responsabilités politiques, sur un plan local, national ou européen. Et qui se sont tous ralliés, à différents degrés et sous différentes formes, au modèle libéral, en se faisant ainsi les instruments de l'offensive de la classe dominante contre le salariat.

Certes, dans cette affaire, une partie de la gauche gouvernementale (PS, PC, Verts) a fait campagne pour le «non». Sa contribution à la victoire finale ne saurait être niée. Mais – et il conviendra de s'en souvenir et de lui rappeler – elle a ainsi tourné le dos à ce que, dans les années précédentes, elle avait proclamé comme évangile et pratiqué ardemment. Ce qui autorise évidemment à douter de la sincérité de son nouvel engagement contre le libéralisme, et autorise à la soupçonner de simple manœuvre politicienne. La brusque conversion d'un Fabius ou d'un Emmanuelli à l'antilibéralisme est on ne peut plus douteuse et elle conduit à souligner, une nouvelle fois, toutes les ambiguïtés de ce concept.

Victoire, en second lieu, contre la totalité cette fois-ci des médias. Il faudrait avoir tenu la comptabilité du nombre des articles, des éditoriaux, des émissions, des reportages et des pseudo-débats dans la presse, la radio et la télévision pour mesurer la masse du rouleau compresseur médiatique qui a tenté d'étouffer les voix du «non». Seul l'Internet a été majoritairement favorable à ce dernier. Et cela est en soi un signe de la manière dont le «non» s'est défendu et a triomphé, par le canal des conversations quotidiennes, des distributions de tracts, des réunions d'informations, des argumentaires diffusés par la presse militante, etc. Bien plus, en définitive que par les ténors du «non» ! S'il n'y avait eu qu'eux, leurs voix auraient été étouffées par les haut-parleurs médiatiques qui, d'une manière continue, ont récité la litanie oui-ouiste des semaines durant.

Victoire enfin et surtout évidemment

contre le néo-libéralisme. Car tel était bien l'enjeu de cette ratification: consacrer et ériger ou non au rang de principes constitutionnels les articles de foi de cette doctrine économique et politique pour lesquels «*le marché*» (c'est-à-dire, en fait, le capital) est le fin mot de toute l'organisation sociale, auquel tout (les hommes aussi bien que les choses, les institutions politiques, civiles ou morales aussi bien que les idées) doit en définitive céder la place. C'est cette politique, déjà responsable de la déréglementation du rapport salarial, de l'aggravation du chômage et de la précarité, de la stagnation ou même de la baisse du pouvoir d'achat de l'immense majorité des salariés, du démantèlement des systèmes publics de protection sociale, etc., qu'il s'agissait d'approuver ou de rejeter. Les oui-ouistes avaient beau tenté de chercher à nous convaincre qu'il s'agissait de voter pour contre «*l'Europe*», sans d'ailleurs préciser ce qu'ils entendaient par là, la majeure partie des électeurs ne s'est pas laissé tromper: ils ont eu conscience que ce qu'on leur demandait, c'était de consentir officiellement à la politique qui les opprime chaque jour un peu plus. Et cette politique, ils l'ont rejetée majoritairement.

Sous ce rapport d'ailleurs, rarement un vote a été aussi clair. D'après une synthèse des résultats des sondages «*Sortie d'urnes*» pratiquées par la SOFRES, IPSOS et CSA publiée par *L'Humanité* du 31 mai, il s'est agi d'un vote majoritairement de gauche: 64% des électeurs de gauche contre seulement 21% ont voté «non»; ainsi que d'un vote majoritairement populaire: 70% des agriculteurs, 79% des ouvriers, 67% des employés, 71% des chômeurs, 71% des intérimaires, 69% des salariés en CDD ont voté «non», alors les professions libérales et les cadres ont voté «oui» à 65%. Enfin, ceux qui vivent avec moins de 1000 euros par mois ont voté «non» à 60%; 65% dans la tranche de ceux qui vivent avec entre 1000 et 2000 euros, 58% de la tranche de 2000-3000 euros. Au delà de 3000 euros par mois, le «oui» l'emporte avec 58%...

C'est donc clairement un vote de rejet par le «peuple» de ses «élites» économiques, politiques, médiatiques et culturelles. Ce qu'illustre aussi la forme même prise par la campagne pour le «non», cette mobilisation spontanée de ce même «peuple» à travers d'innombrables comités, associations, coordinations, organisations, etc., le plus souvent d'ailleurs contre les directions de ces

dernières. Pensons simplement à ce qui s'est passé par exemple à l'intérieur du PS et de la CGT. En ce sens, tant dans sa forme que dans ce contenu, ce vote s'apparente à une insurrection au sens propre: une révolte de la base contre tous les sommets.

## Nous avons gagné une petite bataille, mais pas encore, de loin, la grande guerre

Pour autant, il ne faut pas s'illusionner sur la portée de cette victoire, remportée sur le terrain strictement électoral. Sans doute dit-elle quelque chose et quant à l'ampleur du rejet qu'encourt aujourd'hui le libéralisme, en France et plus largement en Europe, et quant à la capacité de mobilisation du monde salarial, en dépit de deux décennies de régressions et de défaites. Mais il faut avoir conscience que le rapport de forces nous est encore globalement très défavorable.

S'agissant tout d'abord du traité «constitutionnel» européen, on peut compter sur ses initiateurs pour revenir à la charge. Moyennant un toilettage ou quelques accommodements, ils vont tenter de nous refaire voter dans le «bon sens», comme ils l'ont fait au Danemark pour la ratification du traité de Maastricht et en Irlande pour celle du traité de Nice. Evidemment, la multiplication éventuelle des rejets dans d'autres Etats de l'Union européenne rendra la chose plus difficile. De ce point de vue, le «non» néerlandais est encourageant mais pas encore suffisant. Une victoire du «non» au Portugal ou en Pologne cet automne pourrait créer une situation irréversible.

D'autre part, on peut compter sur l'attitude de nos dirigeants, sur le plan national comme sur le plan européen, pour ne pas changer de politique. Bien au contraire. Sous ce rapport, les premières déclarations du nouveau gouvernement de Villepin-Sarkozy sont significatives. En bons néo-libéraux qu'ils sont, de leur défaite, ils concluent non pas que le néo-libéralisme constitue une mauvaise politique mais qu'il a, tout simplement, été mal, c'est-à-dire insuffisamment appliqué jusqu'à présent. Et ils s'apprentent, par conséquent, à en remettre quelques couches et louches supplémentaires. Ainsi, si le chômage persiste, c'est qu'il y aurait encore trop de contraintes administratives et juridiques qui viendraient entraver le libre fonctionnement du marché du travail qui, comme tout marché,



s'il était laissé à lui-même, tendrait spontanément à l'équilibre en faisant disparaître le chômage. En ligne de mire évidemment le code du travail et le statut de la fonction publique. C'est d'ailleurs la marque des idéologies totalitaires – et le néo-libéralisme en fait partie – que tout démenti infligé par la réalité est, aux yeux de leurs tenants, la confirmation de l'excellence de leurs principes et renforcent leurs convictions de la nécessité d'en poursuivre et d'en redoubler l'application.

Enfin et surtout, au-delà de la sphère gouvernementale qui en réorganise le cadre institutionnel, la crise et la restructuration du capitalisme qui se traduit par sa transnationalisation vont continuer à produire leurs effets en termes de chômage, de développement de la précarité, d'intensification du travail, de pression à la baisse sur les salaires, de mise en concurrence des travailleurs sur le plan mondial par le biais des délocalisations, etc. Et nous continuerons à être confrontés à la dégradation antérieure du rapport de forces sur ce terrain, à la difficulté persistante pour impulser, conduire, organiser des luttes pour l'emploi et les salaires, contre les restructurations et les délocalisations, contre la précarité et la flexibilité, etc. Bref, la bourgeoisie a vraisemblablement encore de beaux jours devant elle, qui seront autant de mauvais jours pour nous, dont nous continuerons à nous demander quand ils finiront.

## Nos responsabilités et nos tâches

Au-delà du petit coup d'arrêt dans la déferlante néo-libérale qu'il représente dans l'immédiat, le « non » au référendum crée cependant une situation politique nouvelle, nous ouvrant de nouvelles possibilités mais nous créant aussi de nouvelles responsabilités.

Parmi les premières figures, bien évidemment, le bénéfice immédiat de la victoire qu'est la confiance qu'elle donne ou redonne à ceux qui ont lutté pour vaincre. Encore une fois, après des années de défaites successives, c'est là un encouragement à poursuivre ou reprendre la lutte.

Mais, comme toujours en cas de victoire, ce qu'il y a de plus important, ce n'est pas tant l'objectif atteint que le mouvement qui a permis de l'atteindre. A travers la mobilisation en faveur du « non », c'est à une véritable *repolitisation* d'une bonne partie du monde salariat à laquelle nous venons d'assister. Au cours des dernières semaines, tout un chacun a sans doute pu observer des

scènes qui avaient disparu de la vie quotidienne : *des discussions politiques*, souvent intenses, quelquefois passionnées, sur les lieux de travail, dans les transports en commun, dans les commerces, auxquelles se mêlaient fréquemment des inconnus. De même qu'on a vu émerger de nouveaux militants; et réapparaître d'anciens, reprenant du service après avoir disparu quelquefois depuis des lustres.



On peut enfin compter sur nos ennemis pour stimuler l'ardeur des nôtres au combat. L'autisme déjà évoqué de nos gouvernants, leur esprit de vengeance aussi, leur cynisme de plus en plus affiché sont autant d'éléments qui ont déjà contribué à nourrir notre révolte et qui vont probablement l'alimenter encore davantage demain, quand il apparaîtra qu'ils n'ont aucune intention de tenir compte du message qui vient de leur être adressé. Cela fera comprendre, dans nos propres rangs, combien il est nécessaire de hausser le ton et de porter le fer plus à fond : d'élargir et d'approfondir le champ et l'enjeu des luttes.

Mais pour que ces luttes repartent ou se renforcent, deux conditions au moins devront être réunies. Et il nous appartient de les produire collectivement.

Parmi les raisons de la faiblesse des luttes sociales, alors même que le mécontentement grandit et gronde de plus en plus, figure le *défaut de programme et, plus encore, de projet politique*. En effet, pour que les luttes puissent se développer, pour que la mobilisation puisse gagner en ampleur et en durée, il ne suffit pas de disposer d'un catalogue de revendications, aussi nécessaires et

justes soient-elles, du type : hausse généralisée des salaires, en commencer par les plus bas, reréglementation du rapport salarial, abrogation des mesures de démantèlement de la Sécurité Sociale, hausse des impôts sur le revenu et sur les sociétés, taxation des transactions monétaires et financières internationales, etc. Ce dont il faut disposer, c'est encore d'un programme politique plus large, qui mette ses revendications en cohérence et en perspective, et qui donne un but et un sens aux combats à mener pour les faire aboutir, tout en leur proposant des prolongements.

Il est une autre manière de dire la même chose. Nos adversaires nous ont souvent reproché, et ils n'avaient pas tout à fait tort, d'être incapables d'articuler une alternative au néo-libéralisme auquel nous nous opposons. C'est à élaborer une pareille alternative qu'il nous faut travailler. Et, pour éviter immédiatement tout malentendu, j'ajouterai qu'une pareille alternative ne peut qu'être *anticapitaliste*. C'est donc d'un programme anticapitaliste que l'on doit disposer. Un pareil programme devrait notamment proposer un certain nombre d'*objectifs stratégiques*, capables à la fois de porter des coups décisifs à l'ennemi de classe, de manière à l'affaiblir ; et de rendre crédible, dans et par les luttes engagées pour les atteindre, la perspective *communiste* d'une société reposant sur la réappropriation collective des moyens sociaux de production et de consommation par les producteurs associés.

La seconde tâche qui nous attend – et qui est à poursuivre dans le même mouvement que la première – est de *reconstruire des organisations* (politiques, syndicales, associatives) qui puissent servir de points d'appui à ces luttes aussi bien que de forums pour la discussion collective nécessaire à l'élaboration du programme précédemment évoqué. Cette reconstruction peut s'opérer, selon le cas, soit en marge des organisations actuellement existantes; soit à partir d'elles, à la fois en elles et contre elles. Quoi qu'il en soit, ces organisations devront inscrire dans leurs pratiques comme dans leurs structures l'exigence radicale de démocratie qui s'est également, une nouvelle fois, exprimé lors de la récente campagne référendaire.

Et pour terminer, et donner la pleine mesure des tâches qui nous attendent, il faut avoir conscience que l'ensemble de cette refondation programmatique et organisationnelle ne peut pas et ne doit pas se mener seulement sur un plan national. C'est au minimum au niveau européen qu'il s'agit de l'entreprendre, en partant de tous les éléments (groupes, mouvements, organisations, manifestes, revues, etc.) qui se sont affirmés ou qui vont encore s'affirmer en rupture radicale avec le néo-libéralisme dominant et en tentant de les faire dialoguer et converger.

Alain Bihr

L'association Action-CRItique-MEDias [**Acrimed**] ([acrimed@wanadoo.fr](mailto:acrimed@wanadoo.fr) Site d'Acrimed, observatoire des médias : <http://www.acrimed.org> Téléphone/Répondeur : 06-21-21-36-13), née du mouvement social de 1995, dans la foulée de l'Appel à la solidarité avec les grévistes pour remplir les fonctions d'un observatoire des médias, s'est constituée, depuis sa création en 1996, comme une association-carrefour. Elle réunit des journalistes et salariés des médias, des chercheurs et universitaires, des acteurs du mouvement social et des « usagers » des médias. Elle cherche à mettre en commun savoirs professionnels, savoirs théoriques et savoirs militants au service d'une critique radicale et intransigeante. C'est logiquement qu'elle est partie prenante de l'Observatoire français des médias (OFM) depuis sa fondation en 2003. C'est énergiquement qu'elle entend poursuivre le combat qu'elle a engagé depuis longtemps.

Nous publions ci-dessous, avec des dessins ajoutés par la rédaction d'ACC, une lettre ouverte rédigée par trois animateurs d'**Acrimed** en exprimant notre accord avec l'essentiel du contenu et des questions soulevées. Sur la brèche depuis près de vingt ans, l'équipe d'A Contre Courant refuse en effet, comme Acrimed, de considérer comme *"intangible l'appropriation privée des médias de masse"* et estime aussi que *"l'information est un bien commun qui doit être défendu et développé [en tant que] front décisif de la lutte"*. Mais il faut reconnaître aussi que, ces dernières années, la "lutte" la plus dure est sans doute celle qu'il a fallu mener contre le découragement. Car au-delà de quelques centaines de lectrices et lecteurs fidèles, les soutiens et les abonnements n'ont pas été faciles à trouver. Est-ce que, de ce point de vue, le contexte va devenir plus favorable ? Peut-être... Par contre, ce qui est sûr, hélas, c'est que les libéraux et leur système cognent de plus en plus fort: au nom du profit et à travers la privatisation de la Poste ils infligent de scandaleuses augmentations de tarifs d'expédition (voir ACC n° 163, avril 2005). Ce qui fait que la petite presse alternative est en péril. Cela mériterait aussi une riposte immédiate et forte.

## Lettre ouverte à la gauche de gauche : les médias désavoués ? Et maintenant ?

Chers amis,

La critique du rôle des «grands médias» pendant et après le vote du 29 mai 2005 ne devrait pas rester sans suites. C'est pourquoi nous nous adressons à vous.

1. Rarement (du moins dans un passé récent) la contestation de l'ordre médiatique dominant aura été aussi forte qu'elle le fut à l'occasion de la campagne du référendum sur le Traité constitutionnel européen<sup>(1)</sup>.

Rarement le pluralisme démocratique aura été aussi ouvertement et cyniquement bafoué par les grands médias, publics ou privés, que leurs chefferies éditoriales ont tenté de mobiliser en faveur du Traité Constitutionnel. Au mépris non seulement des électeurs, mais aussi de journalistes enrôlés, bon gré mal gré (et non sans fortes résistances comme en témoigne l'appel lancé par des personnels du secteur public), dans une campagne qui n'est pas la leur et, en tout cas, pas digne des métiers de l'information.

L'arrogance des éditorialistes et chroniqueurs multicartes, des présentateurs d'émission et des contrôleurs d'antenne, des experts en tous genres et des tenants toutes catégories qui occupent l'espace médiatique et en contrôlent l'accès s'est exprimée sans aucune retenue. Se réservant le monopole de «la raison», face à des opposants auxquels ils n'accordent que des passions, de préférence, les plus basses et les desseins les plus inavouables, ils se sont attribués du même coup le monopole de la «pédagogie». Aveuglés par leur propre domination, ils se tiennent pour légitimes parce qu'ils proclament qu'ils le sont. Peu leur importe le désaveu massif dont ils ont fait l'objet. Après le vote, ils continuent, cyniquement, sans vergogne et toute hargne

dehors.

Chacun a pu vérifier tout cela et le dossier réuni par Acrimed le confirme amplement<sup>(2)</sup>.

Mais cette situation n'est pas nouvelle. En 1995, pour ne pas remonter plus loin, les mêmes s'étaient mobilisés contre des grévistes «irresponsables», «incultes» et «dangereux». En 2003, les mêmes ont récidivé, exhibant leur morgue et leur mépris. Faut-il une fois passés les moments forts de la mobilisation, remiser notre révolte et n'avoir pour seule ambition que de tenter, non sans cynisme nous aussi, de nous servir des médias dominants sans contester leur domination ?

Il n'est que trop évident qu'une telle domination, parce qu'elle s'exerce en permanence, doit faire l'objet d'une vigilance, d'une critique et d'une action permanentes.

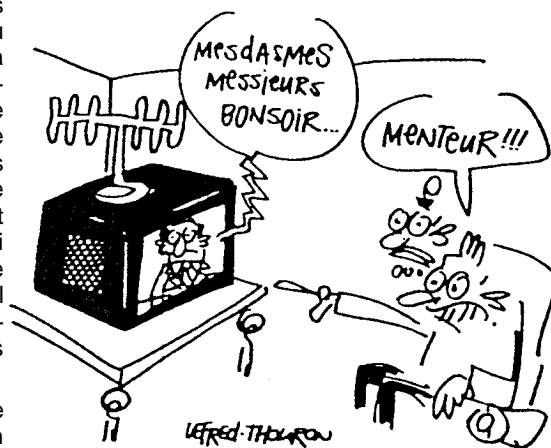
2. Les enjeux sont d'importance. Certes, le pouvoir que les médias dominants s'attribuent est moins grand qu'ils le prétendent ou qu'ils le voudraient: les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs ne sont pas des éponges qui absorbent n'importe quoi ou des chiots que l'on peut dresser à volonté. Le résultat du référendum vient de le confirmer. Mais le pouvoir des grands médias reste exorbitant lorsqu'il s'exerce sans partage (ou si peu). Le pluralisme est une question de principe et non d'opportunité. C'est pourquoi s'il ne faut pas leur reconnaître plus de puissance qu'ils n'en ont, il ne faut pas la mésestimer et accepter les abus de pouvoir dont ils sont responsables.

Qu'ils se rassurent : nul ne conteste la liberté d'expression

des prescripteurs d'opinion pris un à un, bien que les nuances qui les distinguent n'affectent guère leur consensus. Mais comment ne pas constater que, pris dans leur grande majorité, ils détiennent un quasi-monopole qui s'exerce au mépris du débat démocratique dont ils se croient les gérants ou les propriétaires ? Quand les médias, pris dans leur ensemble, s'expriment à plusieurs voix certes, mais dans le même sens, ils sont les acteurs d'un pluralisme anémié et d'une démocratie mutilée.

C'est le même le «déficit démocratique», comme on dit, qui à la fois affecte la représentation politique et s'étend aux médias dominants, notamment parce que leurs formes d'appropriation et de financement, leurs hiérarchies rédactionnelles et leurs orientations éditoriales contribuent à les transformer en instruments de campagnes politiques à sens unique. Si le secteur public de l'audiovisuel est le premier concerné, il n'est pas le seul: le «décalage» (pour utiliser un terme pudique) entre, d'une part, un espace médiatique livré à une domination

LA TÉLÉ N'EST PLUS CRÉDIBLE



pratiquement sans partage des tenants du libéralisme, plus ou moins social, et, d'autre part, la diversité sociale, culturelle et politique de leurs publics, est devenu patent.

C'est donc l'ordre médiatique existant lui-même qui doit être transformé.

L'appel qui, au printemps 1996, a donné naissance à notre association et demeure au fondement de son action, déclarait déjà :

«*Persuadés que la démocratie court un grand risque quand la population est privée de la possibilité de se faire entendre et comprendre dans les grands médias, en particulier lorsque la situation sociale est tendue et la nécessité du débat plus vive; Persuadés que l'exigence de démocratie dans les médias est déterminante dans la lutte pour instaurer une société respectueuse de l'égalité effective des droits de toutes et de tous; Nous dénonçons : - l'appropriation de la plupart des grands médias par les puissances financières et politiques qui s'en servent sans compter pour permettre à "ceux d'en haut" d'imposer leurs valeurs et leurs décisions à "ceux d'en bas" ; - l'hégémonie des discours convenus et conformes, parfois à plusieurs voix mais toujours à sens unique (sur Maastricht, la monnaie unique, les grèves, les plans Juppé, etc.); - les multiples dérives de l'information que nombre de journalistes sont les premiers à constater et à condamner (transformation de l'information en spectacle et du spectacle en information); - la subordination fréquente des journalistes à une logique qui les prive peu à peu de leur indépendance rédactionnelle et les transforme en simples auxiliaires d'une machine dont les priorités échappent aux exigences de l'information.*»

Rien n'a changé depuis, bien au contraire. L'appel concluait : «*Une population en état d'ex-communication permanente, un pays qui ne peut plus (se) communiquer par le moyen des médias, et c'est la démocratie qui dépérit.*» Cela demeure aujourd'hui, s'agissant des «grands médias», notre conclusion.

### 3. Posées de longue date, des questions décisives restent entières :

- La gauche de gauche, ses militants et ses porte-parole doivent-ils tenir pour intangible l'appropriation privée des médias de masse, admettre comme un pis-aller leur subordination croissante à la publicité, admirer comme un miracle démocratique les méfaits de la contre-révolution libérale dans les domaines de l'information, du divertissement et de la culture ? Dans l'espoir de se ménager les faveurs des médias dominants, doivent-ils tout leur concéder ? Doivent-ils se soumettre à leurs conditions pour bénéficier de leur maigre hospitalité ? Et, pour finir, déléguer aux barons de la presse la défense d'une chétive idée de l'indépendance et de la diversité de l'information ?

- Le combat pour l'appropriation démocratique des médias de masse est-il

périmé ? L'information n'est-elle pas un bien commun qui doit être défendu et développé ? Ne s'agit-il pas d'un front décisif de la lutte contre la mondialisation libérale dont les principaux médias sont à la fois les acteurs (en tant qu'entreprises) et les propagandistes (par leurs orientations éditoriales) ? Faudrait-il subir sans réagir la concentration et la financiarisation des médias alors que ce processus est aussi peu fatal que ne l'est celui de la «concurrence libre et non faussée» ? N'est-il pas temps de remettre en cause le CSA et de proposer des instruments réellement indépendants et démocratiques, dotés de fonctions nouvelles et de moyens effectifs ? Est-il tolérable que les journalistes eux-mêmes, souvent précarisés, soient soumis aux ordres et aux chantages de leur hiérarchie ? Le combat pour que secteur public de l'audiovisuel redevienne un service public est-il caduc ? Le soutien aux médias associatifs indépendants, privés de moyens financiers suffisants (quand ils existent) et d'accès à la diffusion hertzienne (pour les téléés) doit-il demeurer marginal ?

Etc. Etc.



Affiche de mai 68

La question des médias et de leur avenir est une question trop sérieuse pour être abandonnée seulement à leurs responsables. C'est une question trop grave pour que seuls s'en préoccupent quelques syndicats et associations. C'est une **question politique** : elle concerne toutes celles et tous ceux qui n'entendent pas que le marché pense pour eux et agisse à leur place.

C'est pourquoi il importe d'**inscrire notre action dans la durée**. Et dans ce but :

- **Fédérer les initiatives** prises dans le cours de la campagne référendaire, les partenaires individuels et collectifs des divers appels qui l'ont scandée;

- **Renforcer les associations** et les

réseaux qui, à l'instar d'Acrimed, de *Pour Lire Pas Lu*, de l'OFM, de l'Appel pour une Information impartiale et de bien d'autres, existent sur ce terrain et soutenir les médias associatifs, les syndicats de journalistes, de créateurs et plus généralement de salariés des médias qui ne se satisfont pas du *statu quo*;

- **Favoriser les convergences** entre les combats des intermittents du spectacle et des précaires de la culture, les résistances des documentaristes et des scénaristes, les actions contre la pollution publicitaire de l'espace public, les luttes des journalistes réfractaires et celles des médias indépendants et associatifs;

- **Tisser sur ce terrain des liens durables** avec les syndicats, les associations, les formations et les courants politiques qui, quels que soient les cibles principales de leurs activités respectives sont disposés à intégrer la critique de l'ordre médiatique existant à leur débat, leurs actions, leurs propositions;

- **Créer partout des réseaux et collectifs locaux d'observation et de critique des médias, autonomes et auto-gérés**, agissant de conserve, chaque fois qu'ils le souhaitent, avec des associations nationales;

- **Préparer des Assises ou des Etats généraux du droit à l'information et au débat public** en s'appuyant sur les idées et propositions déjà lancées par plusieurs syndicats et associations.

Acrimed est un outil. Nous entendons qu'il serve, par ses initiatives propres et dans l'action concertée, des objectifs qui doivent devenir communs.

Si un autre monde est possible, d'autres médias en sont la condition. Si un autre monde est possible, d'autres médias le sont aussi. Il est grand temps de le manifester et de le concrétiser dans les projets et dans les actes.

**Pour le Collectif d'Animation d'Acrimed**

**Patrick Champagne, Henri Maler, Aline Paillet**

**Le 6 juin 2005.**

*1 Une première version de ce texte a été diffusée lors la manifestation du 9 mai 2005, impulsée par l'Observatoire français des médias (Observatoire français des médias Tél : 01 53 94 96 69 - Fax : 01 53 94 96 76 Site Internet : <http://www.observatoire-medias.info> - Courriel : [contact@observatoire-medias.info](mailto:contact@observatoire-medias.info)) et de très nombreux collectifs et organisations : plus de 200 associations (dont A Contre Courant), collectifs, syndicats, partis politiques et personnalités avaient signé un appel dénonçant l'engagement massif des principaux médias en faveur du OUI dans le cadre du référendum sur le Traité constitutionnel européen.*

*2 Voir la [présentation de ce dossier](#) de plus de 60 articles sur le site d'Acrimed. Lire également le journal Pour Lire Pas Lu (PLPL).*

Des membres de trois équipes éditant des revues ("**Carré Rouge**" BP 125 75463 PARIS cedex 10 <http://carre-rouge.org>, "**l'Emancipation Sociale**" voir contact p. 4 de ce numéro [www.amisemasoc.free.fr](http://www.amisemasoc.free.fr) et "**A Contre Courant**") se sont rencontrés le dimanche 5 juin à Nancy. Un échange sur la situation politique au lendemain du référendum était bien sûr à l'ordre du jour, ainsi que l'engagement d'un travail de reformulation théorique à la hauteur des enjeux actuels.

En guise de contribution aux débats qui (pré)occupent certainement beaucoup de nos lectrices et lecteurs, nous publions ci-dessous quelques extraits du compte rendu (rédigé par Gérard Deneux des "**Amis de l'Emancipation sociale**") des propos tenus sur la victoire du NON et ses conséquences.

## 29 mai 2005 : la crise politique s'amplifie

(Echanges lors d'une rencontre entre Carré Rouge – A Contre Courant – Amis de l'Emancipation Sociale, à Nancy le 5 juin 2005)

Le résultat du référendum, la victoire du NON au projet de Traité constitutionnel européen a révélé et va accroître la **crise politique** qui est apparue le 21 avril 2002. Les partis de Gouvernement, de Droite comme de Gauche, les élites, qu'elles soient médiatiques ou technocratiques, ont subi un large désaveu (...). Quant à «ceux d'en bas», ils refusent d'être gouvernés comme avant, tout en ne possédant pas de solution alternative à faire prévaloir.

Dans des conditions difficiles, sans véritables moyens face au rouleau compresseur des partisans du OUI qui disposaient de pratiquement tous les relais médiatiques, un NON de Gauche, populaire s'est affirmé, reléguant les prétentions de l'extrême Droite à un rôle subalterne. Ce NON de Gauche est le résultat de la conjonction de luttes sociales d'ampleur qui ont connu des échecs successifs (retraites, sécurité sociale, enseignants et lycéens) et du travail d'explication fourni par toutes les forces antilibérales (Attac, Copernic...) qui se sont coalisées dans plus de 900 comités locaux. Une phase de **repolitisation** d'une couche assez large qui dépasse les militants de diverses organisations s'est enclenchée. (...)

Tout en valorisant cette expérience en cours, il convient d'en saisir les limites afin de lui donner consistance en termes de contenu et de prise de conscience.

Le vote NON majoritaire est un **immense soulagement** provoqué par l'assurance que lorsqu'on le veut, l'on peut défaire le camp des dominants et faire sauter du même coup, le carcan libéral dans lequel ils voulaient enfermer durablement le peuple. Toutefois, ce vote NON est aussi le révélateur d'une très grande inquiétude. (...) Le libéralisme ravageur va continuer à se déployer dans un espace européen très hétérogène et, en particulier dans les pays de l'Est où la mémoire du stalinisme, du capitalisme bureaucratique d'Etat freine l'émergence de forces alternatives.

Il semble aléatoire de spéculer sur la possibilité d'une grève générale ou sur des mots d'ordre avant-gardistes surestimant la prise de conscience réelle de rejet du système et de ses affidés (dissolution de l'Assemblée nationale, «qu'ils s'en aillent tous»...). En tout état de cause, enfermer le mouvement dans un cul de sac électoral alors même qu'aucune perspec-

tive de modification du rapport de force n'émerge consisterait à faire l'impasse sur le mouvement de repolitisation à la base, qui doit se poursuivre en toute autonomie.

Ce NON de Gauche même s'il provoque un séisme politique dans les Partis dominants qui entendent préserver le règne de l'oligarchie financière transnationale est certes **une petite victoire symbolique après une série de défaites**, mais rien de plus. S'il ne s'accompagne pas de conquêtes sociales significatives, s'il ne se construit pas en tant que mouvement autonome agglomérant d'autres forces, s'il ne parvient pas à se construire au niveau européen, il risque de n'être que feu de paille face au rouleau compresseur du libéralisme.

Ce qui est certain, c'est que la **dégradation des services publics va se poursuivre**. Le réseau de défense des Services publics, (...) devra continuer à s'organiser de manière autonome. (...)

Les **conditions de mobilisation sociale restent difficiles** : non seulement, parce que le pouvoir en place va tenter de donner le change, bien que la classe dominante apparaisse de plus en plus sclérosée, enfermée dans ses dogmes, mais surtout, parce que le poids du chômage de masse, l'émiettement de la classe ouvrière paralysent les possibilités de mobilisation, tout comme la faible implantation syndicale ainsi que la volonté réelle des directions syndicales à entraîner les salariés.

En outre, il convient de ne pas sous-estimer le poids des relents nationalistes ou xénophobes provoqués, structurellement, par la concurrence effrénée qui s'instaure entre travailleurs. Le NON de Gauche ne doit pas nous rendre euphoriques. Pour formuler une réelle alternative anticapitaliste, le mouvement doit parvenir à combler un réel déficit d'interventions. Ce mouvement, s'il est positif dans le processus de repolitisation qui le traverse, reste marqué par des **illusions réformistes**. Il en est ainsi pour les 21 exigences d'ATTAC ou les velléités de renégociation du traité constitutionnel, qui non seulement restent incantatoires mais surtout révèlent l'absence de volonté de porter des coups décisifs à la politique libérale. Le réformisme reste inopérant.

Enrayer le système libéral en place implique de mettre en cause, par des reven-

dications transitoires, la financiarisation de l'économie et de se situer dans un processus de reconquête sociale qui freine la concurrence entre travailleurs sur le plan européen et leur garantit l'accès aux services publics. En ce sens, **s'attaquer au cœur du système consisterait à mobiliser l'opinion contre la Banque Centrale Européenne, les critères de convergence libéraux et monétaristes. Favoriser la solidarité continentale impliquerait la mise en avant de mots d'ordre favorisant l'harmonisation de salaires et droits sociaux par le haut, tout en faisant prévaloir un modèle de service public qui garantisse à tous la possibilité d'y accéder.**

La campagne pour le NON au projet constitutionnel a déclenché, approfondi la distance entre la base des appareils et leur direction, y compris à ATTAC. Les militants qui ne s'identifient plus à leurs directions ont pris des initiatives, se sont auto-organisés. Ils ne sont pas dupes des manœuvres qui s'enclenchent en vue des élections de 2007. (...)

**Consolider** le processus de repolitisation et d'autonomie consiste par conséquent à promouvoir l'idée que «la solution dépend de nous», du «tous ensemble» qu'il faut construire, tout en dénonçant l'autisme et le mépris des Partis de Gouvernement enfermés dans leurs certitudes, «ceux d'en haut» qui ne veulent pas nous entendre. **En réunir les conditions** suppose un approfondissement politique en commençant à avancer des éléments de réponse sur l'organisation de la socialisation de l'économie, de la solidarité et par la critique des stratégies mises en œuvre par les entreprises «accumulantes» comme EDF-GDF, contraires à leur vocation de satisfaction des besoins sociaux.

Dans cette optique, la question de la démocratie et par conséquent la critique du fonctionnement des appareils en particulier des syndicats revêt une grande importance. C'est à cette condition qu'ils peuvent (re)devenir des instruments de lutte des salariés.

Reste, pour le mouvement, une carence théorique à combler si l'on veut tracer des perspectives crédibles et les adapter au moment historique.

Dans notre précédent numéro (ACC n°164, mai 2005) nous évoquons des "directives cachées", bien moins connues que celle du célèbre Bolkestein, mais tout aussi dévastatrices, et, pour certaines, mises en œuvre depuis longtemps. Nous citons notamment "les directives qui mettent juridiquement fin à l'obligation d'affiliation à la Sécurité sociale pour les branches maladie, accident du travail et vieillesse" dont l'adoption date de 1992. Pour répondre à des lecteurs qui nous ont demandé des précisions, nous publions ci-dessous un texte qui circule dans les rangs d'ATTAC et rédigé par un de ses adhérents.

Ce texte rédigé avant le 29 mai met en lumière aussi bien l'obstacle que va représenter pour les libéraux le rejet du TCE par quelques peuples européens, que les graves régressions que ces libéraux ont déjà provoquées et provoqueront encore si nous ne réagissons pas. Vous y découvrirez, entre autres, un tripatouillage de la Constitution française perpétré récemment en vue de l'ex-future adoption du TCE !... [Les intertitres ont été ajoutés par la rédaction d'ACC]

## Le TCE, le droit européen et la mise à mort de la Sécurité sociale...

### Privatisation quasi achevée

Lors de l'émission télévisée *Mots croisés*, Max Gallo face à Jean-François Coppé, a affirmé que la Constitution européenne créerait les conditions pour que les entreprises exigent de se désaffilier de l'assurance maladie obligatoire. Le ministre du Budget lui a répondu que le principe de concurrence continuerait à ne s'appliquer qu'aux seules assurances complémentaires santé facultatives.

Ce que prétend Jean-François Coppé est inexact, car le tour de passe-passe pour privatiser l'assurance maladie dès le premier euro est pratiquement achevé, comme le demandent le Medef et la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) depuis près de quinze ans. Les péripéties du combat en passe d'être définitivement gagné par les forces ultra-libérales, en France comme dans l'Union européenne, méritent d'être rapidement rappelées.

Dès 1992, deux directives européennes, dites directives assurances (92/49/CEE et 92/96/CEE), réclamaient la mise en œuvre du principe de concurrence « libre et non faussée » pour l'assurance maladie. Elles visaient en premier lieu à accorder aux assureurs privés le bénéfice des mêmes avantages fiscaux et sociaux que les complémentaires santé mutualistes. C'est à la suite du rapport de la mission de Michel Rocard "Mission Mutualité et Droit Communautaire" (1999) commandé par Lionel Jospin que la France s'est mise en conformité aux directives européennes. La réforme du Code de la mutualité en 2001 aboutit à assimiler assurances privées et mutuelles, ce qui rend complexe pour ces dernières la poursuite du principe de solidarité qui constitue leur fondement, puisque la concurrence s'avère exacerbée dans le domaine des complémentaires santé.

Toujours en s'appuyant sur les directives européennes, certains ont tenté de faire valoir qu'elles devaient s'appliquer également à l'assurance maladie obligatoire de base du régime général de sécurité sociale, assurance financée par une cotisation patronale, une cotisation salariale (désormais infime) et par la CSG. Ainsi Denis Kessler, incontournable vice-président du Medef jusqu'à 2003 et dans le même temps vice-président de la

FFSA a-t-il saisi à plusieurs reprises la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) pour demander qu'il soit mis fin au « monopole » de la Caisse nationale d'assurance maladie. Mais, jusqu'à présent, la jurisprudence de la CJCE est restée stable pour estimer que ce « monopole » se justifiait par la mission de service public confiée aux caisses d'assurance et par le caractère obligatoire des cotisations.

### Surprenante convergence

Il est à craindre désormais que cette jurisprudence se retourne en raison d'une surprenante convergence de dispositions récentes : la loi française sur la résiliation des contrats d'assurance (mars 2005), les modifications déjà apportées à la Constitution française par le Congrès de Versailles en février 2005, et bien évidemment le Traité constitutionnel européen. L'avenir se montre du coup rayonnant pour les assureurs privés dont on sait combien le lobbying peut être efficace.

Déjà certains réclament la fin du « monopole » de la Sécurité sociale comme, sur leurs sites respectifs, Claude Reichman (Mouvement pour la liberté de la protection sociale), candidat assez obscur des dernières présidentielles ou encore Alain Madelin (site de *La Lettre des cercles libéraux*). Ceux-ci se trouvent confortés par les prises de position les plus récentes de la Commission européenne, qui tendent à faire admettre une soumission systématique des services de santé aux procédures appliquées aux marchés publics. Mais, si les ultra-libéraux prétendent, avant même que la Constitution ne soit ratifiée, que l'on peut « sortir » de l'assurance maladie de la Sécurité sociale, ils se gardent bien d'expliquer à leurs lecteurs ce que cette éventualité leur coûterait à terme en matière de primes d'assurance...

### Disparition du Préambule...

En guise de réponse, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) rappelle (<http://www.securite-sociale.fr/actualites/organisation/monopolesecu/monopole.htm>) que son monopole sur l'assurance maladie obligatoire est garanti par le Préambule de la Constitution

française de 1946 réaffirmé en 1958 "Elle [La Nation] garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé...". Pourtant les dirigeants de la CNAM feraient bien de lire le texte de la Constitution revu lors du Congrès de février 2005 (voir le site Legifrance) ! Surprise car, en catimini, le Préambule a déjà bel et bien disparu... La nouvelle mouture se contente en effet de ces quelques lignes d'introduction : « Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004 ». La formulation ne fait aucun doute, cet « attachement » n'est nullement constitutif ni de droits ni de devoirs...

### Une seule solution : la privatisation !

La CNAM se réfère également à l'article 1 de la loi Douste-Blazy d'août 2004 : « La Nation affirme son attachement au caractère universel, obligatoire et solidaire de l'assurance maladie ». Ceci constitue-t-il pour autant une garantie du maintien du monopole de la Sécurité sociale ? En fait non, car le TCE viendra apporter la pièce du puzzle qui manquait pour achever la privatisation. On sait que dans la Constitution européenne, les services publics disparaissent au profit de « services d'intérêt général », et que ces derniers peuvent être assurés par le privé sous « délégation de gestion d'une mission de service public ». Une lecture détaillée du Titre III nous apprend aussi que les systèmes de sécurité sociale, qui en apparence restent de la compétence des « pratiques et législations nationales », ne pourront accuser de déficit sans que la Commission ne leur impose, sauf dérogation exceptionnelle et temporaire, de rétablir leurs comptes. On sait déjà qu'une directive-cadre de l'Union, attendue d'ici la fin de l'année viendra confirmer cette recommandation expresse pour les services de santé et l'ensemble des services sociaux (voir sur le site Europa le rapport de Sophia In't Veld sur les aides d'Etat accordés aux services

publics adopté par le Parlement européen le 22 février 2005). L'unique solution pour les États membres dont les systèmes de santé sont en déficit consistera à l'évidence d'encourager des transferts vers le privé qui se verrait alors confier la gestion du régime de base pour les clientèles dites «solvables», puisque ces dépenses privées n'apparaîtront plus, par définition, dans les dépenses publiques.

Concernant la France, on peut alors craindre que la cotisation patronale à l'assurance maladie puisse être transformée en prime d'assurance maladie versée à des assureurs privés, ce qui correspond en tous points aux projets du Medef de 2001 dans sa *Nouvelle architecture de la sécurité sociale*. Quant à elles, les caisses d'assurance maladie continueraient à gérer les dossiers des populations écartées de l'emploi et/ou défavorisées, ce qui répondrait à une forme de «solidarité» compatible avec l'article 1 de la loi Douste-Blazy, d'ailleurs soumise elle-même aux hypothèses de conformité avec le TCE.

La suite est parfaitement prévisible, car il suffit de se référer au système de santé néerlandais et au mécontentement grandissant qu'il affronte. «L'universalité» et le «caractère obligatoire» seraient maintenus en apparence, mais avec la mise en concurrence des caisses d'assurance maladie, peu à peu privées de ressources, face à des assureurs qui pratiqueront la sélection des risques en accélérant l'éclatement d'un système de santé «à plusieurs vitesses». Mais les «groupies» de Claude Reichmann et d'Alain Madelin risquent de déchanter bien vite, car alors le syndrome américain ne sera plus loin. Aux Etats-Unis, une assurance maladie privée jugée suffisante coûte 800 dollars par mois (un tiers du salaire moyen), ce qui explique la forte demande des populations pour que soit mis en place un système d'assurance maladie solidaire, aussi bien d'ailleurs parmi les partisans des démocrates que de ceux de l'administration Bush elle-même. En ce qui nous concerne, pouvons-nous encore faire obstacle aux souhaits des ultra-libéraux ? Un Non le 29 mai serait certes un premier pas dans ce combat difficile.

**José Caudron**, membre de la Fondation Copernic et du Conseil Scientifique d'Attac

Suite au projet de la Haute Autorité de santé d'utiliser la visite médicale des firmes pharmaceutiques pour diffuser ses recommandations scientifiques, le collectif **Formindep** a diffusé le 31 mai dernier le communiqué de presse suivant:

## Non à la diffusion de l'information médicale scientifique par des media publicitaires !

Le 18 mai dernier, le collectif Formindep était reçu par la Haute Autorité de santé suite à ses échanges de courrier avec la HAS concernant la récente «charte de la visite médicale» et à l'utilisation de l'outil marketing et publicitaire des firmes qu'est la «visite médicale» pour diffuser de l'information scientifique et validée.

Durant cet entretien, le Formindep a eu la confirmation du projet de la HAS d'utiliser la visite médicale des firmes, compte tenu de sa «force de frappe», pour diffuser les recommandations médicales officielles de la HAS auprès des professionnels de santé. Le Formindep a rappelé à la HAS les faits démontrant l'inanité et les risques d'un tel projet : \* Risque de mélange des genres et de brouillage de l'information et risques de santé publique qui en découlent, comme l'ont démontré les dernières affaires de retraits de médicaments. \* Risque de discrédit de la HAS auprès des professionnels de santé et des patients attachés à l'indépendance de la formation pour la qualité des soins. Après la mort du Fonds de promotion de l'information médicale (FOPIIM chargé d'élaborer les outils d'une information indépendante), l'éventualité d'une telle initiative n'exprimerait que trop clairement l'influence d'intérêts autres que ceux des patients et de la santé publique sur les autorités sanitaires françaises, et leur incapacité à y résister avec efficacité.

Le Formindep exprime son plus total désaccord avec ce projet de diffusion de recommandations scientifiques officielles par des canaux publicitaires et commerciaux. Il demande que ce projet soit clairement abandonné.

[L'éditorial et l'ensemble du dossier constitué par le Formindep sur cette question sont disponibles sur son site internet : <http://formindep.org/>]

## Déchets nucléaires : un été animé

Les collectifs anti-nucléaires ne désarment pas, ils sont même particulièrement remontés. Bure Zone Libre fait de la résistance. Les actions d'opposition à la poubelle ne cessent de rappeler au public le cauchemar des déchets qui marquent l'échec de la filière nucléaire. Malgré toutes les études critiques : géologiques, sanitaires... seules comptent pour les instances officielles poussées par le lobby nucléaire l'aspect économique et le pouvoir de l'assurer. Qu'importe l'opinion de la population, qu'importent ses craintes, Bure à leurs yeux doit devenir la première zone d'enfouissement français. Quid de la démocratie, en grand danger elle aussi, quid du dialogue social, tarte à la crème d'une équipe gouvernementale à la dérive, même remaniée, ayant perdu toute crédibilité, toute légitimité même depuis la sanction du 29 mai n'ayant plus comme recours qu'interchanger des noms à des postes pour la même besogne. C'est en effet dans le domaine énergétique, en 2006, qu'un vote parlementaire devrait sceller la décision d'enfouir.

Bref, on nous annonce un été chaud à Bure et dans les environs.

- D'abord **samedi 25 juin** : **3<sup>ème</sup> nuit nationale contre les déchets nucléaires** sur les sites actuels et potentiels susceptibles de les recevoir. Une action est prévue à Nancy.

- Ensuite, **les 29-30 et 31 juillet** : **festival des déchets atomiques à Bure**, organisé par les collectifs Bure-Stop. Il y en aura pour tous, petits et grands. Près d'une vingtaine d'artistes ont déjà répondu, et gracieusement s'il vous plaît.

Contestation certes, et fête bien sûr. Un fléchage est prévu pour vous guider au champ privé qui accueillera le festival près du faux labo. Appel est lancé par les organisateurs aux bonnes volontés pour aider aux préparatifs à partir du 25 juillet (tél : 03 29 45 41 77). L'aide financière est aussi la bienvenue : chèque à l'ordre de «*Coordination des collectifs - Festival*», sentier de Guédonval 55000 BAR-LE-DUC.

- **Tout l'été (juillet-août)**: **chantier de rénovation à la Maison de Bure Zone Libre**, émaillé d'action anti-déchets. Là aussi les bonnes volontés sont appréciées (Tél. ci-dessus ou contact : [burezonzlibre@free.fr](mailto:burezonzlibre@free.fr)).

- Enfin, **samedi 24 septembre** : **manifestation nationale à Bar-le-Duc** : «*Déchets nucléaires : n'empoisonnons pas la terre !*», avec l'association des élus opposés à la future poubelle.

L'enfouissement des déchets radioactifs est une véritable bombe à retardement légué aux générations futures. Refusons-le, ce legs est inadmissible. Résistance donc.

Quelle solution définitive ? Arrêtons de produire ces déchets, et donc sortir du nucléaire.

# Rencontres et lectures à contre courant

## Moreno

(Collection graine d'Ananar, 112 pages). Autobiographie de Juan Martinez-Vita dit Moreno né le 10. 5. 1914 en Andalousie. A l'âge de 10 ans il s'installe avec sa famille à Barcelone, le fief du mouvement libertaire espagnol. Militant anarcho-syndicaliste à la CNT, il adhère à la fédération anarchiste espagnole.

Survient le coup d'Etat franquiste qu'il combat avec le peuple catalan. Il rejoint la colonne Durruti et contribue intensément à la révolution sociale jusqu'à la défaite en 1939. Il se réfugie alors en France partageant le sort des réfugiés espagnols regroupés dans les camps de concentration à la française et dont des milliers seront livrés aux nazis et à la déportation.

Infatigable, il poursuit sa lutte contre les puissants, leur arrogance et leur exploitation des faibles. Installé à Marseille, il assume l'administration de la CNT en exil. En même temps, avec sa compagne Pepita Carpena, il adhère au Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) basé à Marseille, auquel il reste fidèle jusqu'à sa mort, survenue en avril 2002.

Prix 8 euros. Chèque à l'ordre de "Les Editions Libertaires", 35 allée de l'Angle, Chaucre 17190 ST GEORGES D'OLÉRON - Tél : 05 46 76 73 10

## Le petit livre noir

Sous-titre : anarchisme mode d'emploi (128 pages). Une approche de l'anarchisme plutôt originale, sous forme d'un abécédaire. On y trouve quantité de citations sur tous les sujets.

On ne résiste pas à vous en livrer une ou deux. Ainsi sur la fascisme : "En avant contre le fascisme, frère jumeau du capitalisme ! Ni l'un ni l'autre ne se discutent, ils se détruisent !" (Buenaventura Durruti, Solidaridad Obrera su 13/9/36). Ou encore, à la rubrique révolutionnaire : "La tâche des révolutionnaires est d'aider les autres à devenir révolutionnaires, ce n'est pas de "faire" les révolutions" (Murray Boackchin, Spontanéité et organisation, 1972).

Vous n'êtes pas d'accord ? pourquoi pas, vous êtes un esprit libre... Ce livre est un vrai régal, en même temps qu'il est une manière humoristique d'appréhender intelligemment l'idée anarchiste.

Prix 10 euros. Chèque à l'ordre de "Les Editions Libertaires" (voir adresse ci-dessus).

## Atome civil et atome militaire

La communauté internationale fait le choix de limiter impérativement le club des possesseurs de l'arme nucléaire. Mais nul n'ignore que le nucléaire civil est la voie d'accès à la bombe. Et "ceux-là même qui veulent mettre le holà à la prolifération des armes sont les ardents promoteurs de cette industrie" constate Bruno Barrillot dans son dernier ouvrage "Le complexe nucléaire".

Ainsi, la France de l'après Deuxième Guerre mondiale a investi massivement dans le nucléaire civil et militaire et s'est faite le champion de la «prolifération à des fins pacifiques». Ce qu'elle avait réalisé elle-même entre 1945 et 1958 en camouflant son programme militaire sous couvert de développement du nucléaire civil, elle tente aujourd'hui, avec les Européens et les Etats-Unis, de l'interdire aux autres. A juste titre certainement, car le monde ne sera pas plus sûr si se multiplient les Etats possesseurs de l'arme nucléaire. A l'évidence, il faut constater que «la poursuite du nucléaire civil bloque le désarmement nucléaire». Tel est le propos du livre

"Le complexe nucléaire. Des liens entre l'atome civil et l'atome militaire" (ISBN : 2-913374-17-4), auteur : Bruno Barrillot.

Co-édition : Observatoire des armes nucléaires

françaises/Réseau « Sortir du nucléaire », 144 pages, 13 euros (port compris. Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire" à commander au Réseau Sortir du nucléaire 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04. Contacts : Observatoire des armes nucléaires françaises : Tél : 04 78 36 93 03 - Mèl : cdrpc@obsarm.org Réseau Sortir du nucléaire : Tél : 06 64 100 333

## Les Kapos d'Auschwitz

Témoignage rare d'un militant juif communiste polonais qui dresse le portrait des kapos (les détenus qui servaient de relais à la SS) qu'il a rencontrés au cours de son séjour de trois années à Auschwitz. Peu d'ouvrages ont été consacrés aux «kapos». Parmi les cinq kapos évoqués dans son livre, Charles Liblau trace le portrait d'un «communiste juif», d'un droit commun allemand, d'un Tsigane. Sa description minutieuse de ces hommes, les souvenirs qu'il évoque, les anecdotes qu'il raconte sont aussi le prétexte à une réflexion sur l'homme et l'oppression. Les kapos étaient ces figures troublantes et sinistres dans un système subtilement pervers inventé par les bourreaux qui octroyaient à une partie des déportés des tâches de gestion et de contrôle du camp.

Autant que faire se peut, l'auteur aborde les situations épouvantables qu'il relate avec humour, dérision et lucidité. «A mes enfants - devenant maintenant des adultes - [...] j'aimerais qu'ils comprennent l'atmosphère de ces temps "hors temps" et, qu'en prenant connaissance d'une poignée de détails de cette sombre époque, ils fassent en sorte qu'elle ne se répète plus.»

"Les Kapos d'Auschwitz" de Charles Liblau Préface Enzo Traverso. 116 pages. 17 euros «Collection Mauvais Temps» ISBN: 2-913165-034-8

Adresser votre commande à votre libraire (diffusion-distribution Vilo) ou à défaut aux Editions Syllepse 69 rue des Rigoles, 75020 Paris [edition@syllepse.net](mailto:edition@syllepse.net) [www.syllepse.net](http://www.syllepse.net) 01-44-62-08-89

## Débatte

Le n°18 de "Débatte" - revue de réflexion et débat d'Alternative Libertaire est le premier consacré - il y en aura d'autres - à une discussion sur la classe ouvrière, les exploités, la représentation des travailleurs(euses). Les contributions qui suivront auront pour souci de réactualiser le combat de classe.

Trois grands thèmes constituent la matière de ce numéro : 1) une certaine mythologie de la classe ouvrière 2) les luttes d'aujourd'hui 3) syndicalisme et immigration.

Le n° : 4,50 euros. Abonnement (4n°) : 16,80 euros. Chèque à l'ordre d'Alternative Libertaire BP 295 75921 PARIS cedex 19.

## Gaza, la vie en cage

On le sait déjà : la vie en Palestine occupée, tant en Cisjordanie qu'à Gaza est rendue particulièrement difficile par la politique israélienne et son bras armé, Tsahal.

C'est de cette vie à Gaza dont rendent compte les deux auteurs du livre "Gaza, la vie en cage" au travers d'un reportage réalisé en 2004. Tragédie, devrait-on dire plutôt, qui se déroule dans un espace minuscule, surpeuplé, en proie à la guerre, qui mène à cette question : comment est-il possible de vivre là ?

Fruits de plusieurs séjours prolongés, tant du côté palestinien que de celui des colons israéliens, ce texte et les photos qui l'accompagnent (il y en a 90) jettent un éclairage nouveau sur cette "prison à ciel ouvert". Et pourtant, portraits et témoignages traduisent un lieu particulièrement animé où chacun cherche avec ténacité à vivre aussi normalement que possible.

Les deux auteurs : Hervé Kempf, journaliste au Monde est l'auteur de plusieurs livres; Jérôme Equer, photographe et réalisateur, a été plusieurs fois primé.

Edité au Seuil - disponible en librairie 256 p. 26 euros.

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

**A CONTRE COURANT**

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

**P**

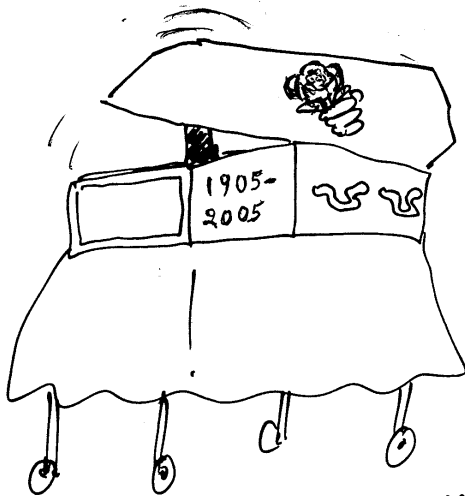
**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 17/06/2005

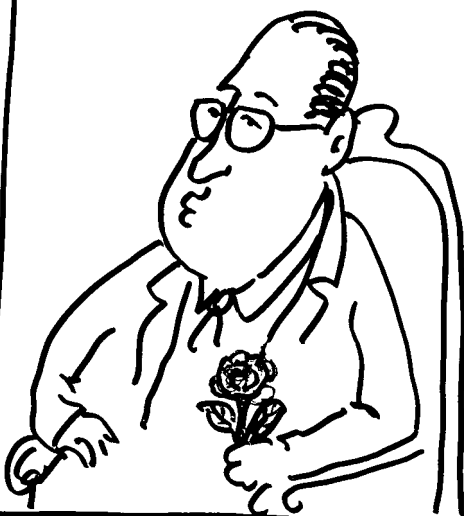
Un frémissement...



DÉDÉ

Après le NON :  
Dédé détecte  
quelques mouvements  
de la tête du PS....

... et une autoproclamation



FRANÇOIS HOLLANDE, LE SEUL  
RECOURS CONTRE LA PENSÉE...  
(UNIQUE)

DÉDÉ

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

## Sommaire

- Page 1 ..... Edito
- Page 2 à 4 ..... Hôpital en crise et santé publique (2)
- Page 5 à 7 . Services publics et étrangers : état des lieux
- Page 8 et 9 ..... Une victoire, mais....
- Page 10 et 11 ..... Les médias désavoués
- Page 12 ..... La crise politique s'amplifie
- Page 13 et 14 ..... TCE, droit européen et Sécu
- Page 14 .... Information médicale et media publicitaires
- Page 14 ..... Déchets nucléaires : un été animé
- Page 15 ..... Rencontres et Lectures
- Page 16 ..... Dédé détecte quelques mouvements au PS

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE